

HAUTE SOLITUDE

JEAN ZAY, PRISONNIER POLITIQUE

Un film de Laurent Véray



Photographie de Jean Zay prise dans la prison de Riom en mars 1941, sans doute par l'administration pénitentiaire. Fonds Jean Zay. Coll. Archives nationales.

1- Notes sur la réalisation du film par Laurent Véray.....	4
2- Entretien avec les historiens Pierre Allorant et Olivier Loubes.....	10
3- Fiches pédagogiques rédigées par Aline Fryszman et Bertrand Belvalette	
- Classe de Troisième (Histoire ; Français).....	17
- Classe de Seconde (EMC).....	27
- Classe de Terminale (Histoire ; Humanité, Littérature et Philosophie).....	32
- Cinéma (option et spécialité) - Lycée.....	44
4- Repères historiques et biographiques.....	51
5- Quelques avis d'historiens et critiques de cinéma sur <i>Haute solitude</i>.....	55
6- Pour aller plus loin.....	57
7- Biographies des contributeurs.....	59

Haute solitude

Un film de Laurent Véray

Durée : version courte 63 minutes / version originale 1h38 minutes

Haute solitude est une plongée dans la vie d'un prisonnier, détenu durant quatre ans pour ses idées politiques. Nous sommes en France durant l'Occupation. En apparence chronologique, à partir de 1940, le récit se déploie de manière thématique, comme si nous étions dans la tête du personnage et à travers sa propre parole, recrée sur la base de ses écrits de prison. La cellule, tel un espace-temps hors du monde, plein de sa personne mais aussi parfois de ses proches, lui offre la possibilité d'un retour sur son passé et sur soi. La détention devient un voyage au bout de lui-même. Cette histoire, c'est celle de Jean Zay, célèbre ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du Front populaire, assassiné par la milice du gouvernement de Vichy, le 20 juin 1944.

Prologue du film : 15 minutes

Ce prologue, spécialement conçu comme support pédagogique pour les enseignants de collège et de lycée, apporte des clés de compréhension essentielles sur la vie, sur l'action et les réalisations de Jean Zay, notamment pendant le Front populaire de 1936.

<https://vimeo.com/1190909802?share=copy&fl=sv&fe=ci>

Mdp : JeanZay

L'ancien ministre Jean ZAY serait déporté cette semaine

On croit savoir que Jean Zay, l'ancien ministre, sera déporté cette semaine, son pourvoi ayant été rejeté par la cour d'appel de Lyon.

Le lieu de sa déportation n'a pas encore été indiqué, mais on pense qu'il est dès à présent choisi.



Portrait du ministre Jean Zay en 1936. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

1- NOTES SUR LA RÉALISATION DU FILM PAR LAURENT VÉRAY

Historien du cinéma, professeur à l'université Sorbonne Nouvelle, Laurent Véray a publié ou dirigé de nombreux ouvrages. Il a été aussi commissaire d'expositions et programmateur du festival du film d'histoire de Compiègne entre 2008 et 2018. Par ailleurs, il réalise des films en lien avec ses recherches, parmi lesquels : *L'héroïque cinématographe* (2003), *En Somme* (2006), *Marcel L'Herbier, poète de l'art silencieux* (2008), *La Cicatrice. Une famille dans la Grande Guerre* (2014). Il revient dans ces notes sur la manière dont il s'est emparé du sujet et a travaillé à partir des archives de Jean Zay, ainsi que des lieux de son incarcération entre 1940 et 1944, pour réaliser *Haute solitude* (2025).

L'ÉCRITURE DU SCÉNARIO

Une des vocations de l'essai documentaire, dans une perspective historique, est de mettre en scène les traces du passé afin de leur donner une forme signifiante. Le film dont il est question dans ce dossier s'inscrit dans cette démarche. Mon ambition n'était pas de relater avec précision la carrière politique de Jean Zay, mais bien de donner à entendre et à voir ce qu'il a écrit pendant son emprisonnement de 1940 à 1944. Ce qui nous ramène forcément à cette carrière, aux valeurs qu'il a défendues, puisqu'il en parle, mais surtout à l'homme qu'il était, à ses réflexions sur toutes sortes de sujets, notamment les conditions de sa captivité à Clermont-Ferrand, Marseille et Riom, mais également à sa vie privée et à sa sensibilité. En fait le récit de *Haute solitude*¹, conçu comme une forme visuelle introspective, n'est pas linéaire. Il se déploie comme si nous étions dans la tête de Jean Zay dont nous suivons l'existence quotidienne. Ce récit est marqué par des allers et retours entre le présent de l'enfermement et le passé qui resurgit dans sa mémoire. Par conséquent, nous progressons dans l'histoire au gré des idées, des pensées et des souvenirs du prisonnier. L'épreuve qu'il a vécue incite à réfléchir sur la résilience humaine, mais aussi sur l'importance des sentiments et des émotions, ainsi que sur le rôle crucial de la culture et de l'écriture dans des périodes très dures de l'existence.



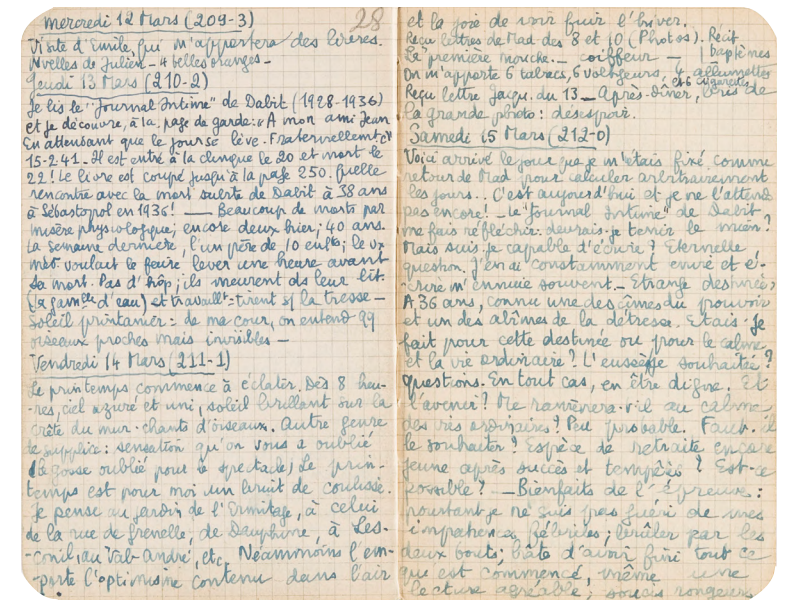
Photographie prise dans la prison de Riom en 1942, dans la cellule de Jean Zay, montrant de gauche à droite son père Léon, sa fille Catherine, Jean Zay et sa femme Madeleine. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

¹ C'est le titre d'un recueil de proses poétiques de l'écrivain Léon-Paul Fargue édité en 1941. Ce dernier était un ami proche de Jean Zay qui le recevait souvent dans son bureau du ministère où ils parlaient de littérature et d'art. Lorsque Fargue publie son livre *Haute solitude*, il en envoie un exemplaire à la maison d'arrêt de Riom. Jean Zay très touché par ce geste note immédiatement dans son carnet qu'il aurait aimé utiliser ce titre pour le journal intime qu'il commence à rédiger. D'où mon choix pour le film de reprendre le titre de l'ouvrage de Léon-Paul Fargue qui convient si bien au sort subi par Jean Zay de 1940 à 1944.

Retracer la vie de ceux qui nous ont précédés n'est pas simple. Les existences du passé ont toujours quelque chose d'abstrait, de lointain et d'énigmatique. Il nous faut faire un effort d'imagination, en plus du travail sur les sources, pour envisager ce que les gens ont ressenti et pensé. Dès lors, la petite échelle de l'intime s'avère souvent utile. L'analyse des destins individuels permet en effet de mieux comprendre les situations historiques en nous donnant à les voir de manière plus concrète. Le scénario de *Haute solitude* croise ainsi l'histoire intime de Jean Zay à la grande histoire, celle de son passé politique, de la défaite de 1940, de l'Occupation et du régime de Vichy. Il met aussi en évidence l'histoire de ses proches : son père Léon, sa sœur Jacqueline, et surtout sa femme, Madeleine, et ses deux fillettes, Catherine et Hélène, qui sont omniprésents durant les années de prison, puisque la famille a la possibilité de passer auprès de Jean Zay une partie de la journée. Ce qui m'intéresse avant tout, en faisant des films, c'est l'expérience sensible de l'Histoire, la façon dont elle est vécue par les individus qui la traversent. C'est de cette façon que j'ai envisagé le terrible destin de Jean Zay. Cette perspective, me semble-t-il, facilite la compréhension de la complexité des événements historiques et amène à les penser autrement.

LES ARCHIVES

Le matériau archivistique, essentiellement issu des documents personnels de Jean Zay, aujourd'hui déposé aux Archives nationales, est à la base du projet de film. Ce très riche ensemble a été pensé d'emblée, non comme illustration d'un propos historique, mais comme une véritable matière première à partir de laquelle devait naître la structure formelle et narrative du film. *Haute solitude* est l'histoire de l'enfermement de Jean Zay qui a été pour lui une expérience de lecture, de réflexion et d'écriture extraordinaire. Dans ce film, il se donne à voir par les mots, les siens, ainsi que des photographies personnelles. D'un côté, et c'est le point de départ du projet, ses paroles, sa langue, ses pensées, puisqu'il a rédigé de très nombreux textes pendant son internement : des lettres, des carnets et des notes, notamment celles préparatoires à son livre *Souvenirs et solitude* (une incroyable méditation politique sur sa carrière qui sera publiée après sa mort). D'un autre côté, Jean Zay apparaît dans le film à travers des photographies clandestines prises dans la prison de Riom, qui sont des documents rares et intenses. D'autres photographies personnelles plus anciennes sont également utilisées comme des flash-backs. Dans le même registre, *Haute solitude* intègre des images d'archives cinématographiques : une bande Pathé-Journal montrant la visite de Pétain à Marseille en décembre 1940, des vues d'actualités filmées Pathé ou Gaumont montrant des moments de la carrière politique de Jean Zay, un film amateur en 16mm couleur représentant les fêtes johanniques à Orléans en 1939. Un autre film amateur en 9,5mm, noir et blanc, montrant les funérailles officielles de Jean Zay organisées par la ville d'Orléans, le 15 mai 1948, clôt le film. Toutes ces images n'illustrent pas la voix de Jean Zay, elles viennent en écho de celle-ci.



L'intérieur d'un des carnets de prison de Jean Zay. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

LE TOURNAGE

Le tournage en trois étapes (juillet 2023, mars et novembre 2024) s'est tenu principalement dans l'ancien palais de justice de Clermont-Ferrand, où Jean Zay a été condamné, dans la prison militaire du 92^e RI, à Marseille dans l'enceinte du Haut-Fort Saint-Nicolas, et surtout à Riom où il a été enfermé de 1941 à 1944.

Le filmage traduit symboliquement le système de surveillance, la machine d'oppression du régime de Vichy. La belle photographie d'Hugues Gémignani contribue pour beaucoup à l'unité du film. Les plans, larges, moyens ou rapprochés, en noir et blanc et au format 4/3, tournés avec une caméra Red, font de la prison un espace centrifuge et centripète. D'autres plans, également soigneusement composés, ont été tournés dans les rues et certains bâtiments de la ville de Riom, qui se trouvent tout autour de la prison, vers la place Desaix, la cour d'appel et les logements qui furent occupés par Madeleine Zay et ses filles (l'hôtel des voyageurs près de la gare et une maison située place de la Fédération).

Le recours au noir et blanc ne cherche pas à « faire époque ». Il vise à instaurer une esthétique – où les traces de la contemporanéité sont présentes mais atténuées, où le passé et le présent cohabitent – plus propice à raccorder avec les photographies prises dans la maison d'arrêt de Riom, de 1941 à 1943. En outre, pour moi, le noir est véritablement la couleur de la prison ; c'est aussi la couleur de l'Occupation.

Des plans ont également été tournés, caméra au poing, notamment à l'Assemblée nationale à Paris, en pellicule super 8, afin de traduire ce qui pourrait être des visions de Jean Zay et non pas des souvenirs ou des pensées.



Le chef opérateur Hugues Gémignani filmant avec une caméra super 8 dans la prison du Haut-Fort Saint-Nicolas à Marseille. Coll. personnelle de Laurent Véray.

LE MONTAGE IMAGE ET SONORE / LA VOIX-OFF ET LA MUSIQUE

Des extraits, à partir d'une sélection de tous les textes de Jean Zay, ont été agencés et adaptés afin d'aboutir à une synthèse inédite, à la base du récit. Ils constituent ainsi la voix vivante du personnage du film, tel un monologue intérieur.

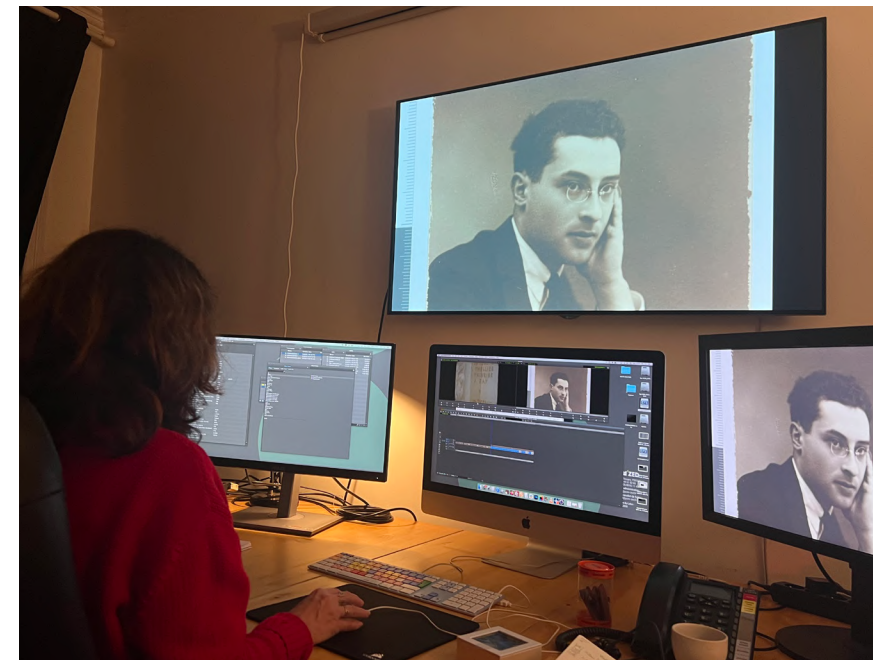
Les montages méticuleux d'Isabelle Poudevigne et Amélie Canini, en entrelaçant l'ensemble des matériaux visuels et sonores, tente de se rapprocher de l'univers mental et acoustique du prisonnier. Il s'agissait de créer, autant que possible, une sensation du temps proche de celle de l'incarcération. Néanmoins, à trois reprises dans le film, alors que la texture des images, qui apparaissent en 16/9^e, est retravaillée, avec des couleurs saturées, le montage est plus rythmé afin de matérialiser la psyché, l'inconscient de Jean Zay (ce qu'il nomme « les territoires inconnus de mon âme »).

En résumé, les partis pris narratifs et stylistiques adoptés dans le film permettent d'ancrer l'histoire de cet homme politique, jeune et prometteur, dans une dimension plus incarnée. Cependant, il faut admettre que le résultat obtenu n'est qu'une ombre déformée, une vibration de la douloureuse réalité vécue par Jean Zay qui s'est dissoute à tout jamais.

Au niveau sonore, le film fait entendre le grain des mots de Jean Zay, et ce par l'intermédiaire de la voix du comédien Éric Caravaca qui interprète avec talent les textes de prison. Son intonation rend plus palpable la densité des moments évoqués. Son jeu se rapproche le plus possible de la voix qui « parle en soi ».

Le montage son tisse des liens entre cette voix-off omniprésente, les bruits de la maison d'arrêt (les pas dans les couloirs, le grincement et le claquement des portes, les tours de clé dans les serrures, les paroles réverbérées des gardiens et les cris étouffés des détenus), ceux de l'extérieur (les sons de la ville tout autour de la prison) ou des souvenirs du passé, et la musique acousmatique ou électro-acoustique de

Martin Wheeler. Cette création, basée sur des variations du motif principal (la reprise du morceau de piano *Au jardin* d'Alexandre Tansman²), avec des tonalités différentes selon les circonstances, cherche à interagir avec les mots prononcés. Elle se mêle aussi étroitement aux sons actuels de Marseille, Clermont et Riom, ainsi qu'à des archives sonores de l'Occupation provenant notamment d'émissions de radio.



La monteuse Isabelle Poudevigne en plein travail. Coll. personnelle de Laurent Véray.

² J'ai choisi comme leitmotiv musical dans le film cette petite pièce du recueil « Pour les Enfants », du compositeur Alexandre Tansman, avec laquelle Catherine Zay apprit à jouer du piano à Riom en 1943.

LES ÉCHOS AVEC LE PRÉSENT

Jean Zay était un républicain, un laïc et un humaniste. C'était le sens noble de l'engagement politique, une grande œuvre de pensée morale, une culture de l'État avec l'ambition permanente de créer du progrès social. Malgré sa disparition prématurée, il a imprimé sa marque dans l'espace politique français. Ses idées, ses projets, ses initiatives dans le domaine éducatif et culturel, même s'il n'a pas toujours pu les concrétiser, ont fini par s'imposer par la suite, surtout portés par des gouvernements de gauche. J'ai tenté de traduire cinématographiquement le procès politique, l'emprisonnement et les pensées carcérales de Jean Zay pour mieux comprendre son histoire et mesurer son ombre portée sur la nôtre. Dans le contexte actuel, alors que l'héritage collaborationniste et antisémite des années 1940 n'est pas complètement soldé dans la société française, il me semble en effet fondamental de revenir sur le parcours de telles « figures remarquables », pour reprendre l'expression de l'historien Pascal Ory, d'hommes de conviction aux engagements démocratiques forts. À ce titre, le destin tragique de Jean Zay, assassiné pour ses idées progressistes par des Français en 1944, me paraît exemplaire, a fortiori à l'heure où la défense de l'école publique, de la culture et plus largement des valeurs républicaines, que l'ancien ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts contribua à renforcer, est au cœur des débats dans notre pays face à des menaces de plus en plus grandes.



Le ministre Jean Zay avec des enfants partant en voyage scolaire en 1937. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

2- ENTRETIEN AVEC PIERRE ALLORANT ET OLIVIER LOUBES :

JEAN ZAY EN DÉTENTION

LE TEMPS DE L'ENFERMEMENT DANS LES PRISONS DE VICHY



La maison d'arrêt de Riom aujourd'hui. Coll. personnelle de Laurent Véray.

En août 1940, Jean Zay est arrêté au Maroc. Faussement accusé de désertion, il est transféré à la prison militaire de Clermont-Ferrand pour y être jugé. Il a à peine 36 ans. Avant le verdict, son état d'esprit est plutôt optimiste, tant il se sait innocent et prépare bien sa défense. La naissance de sa fille Hélène le 27 août est un tel symbole d'espoir. Tout change le 4 octobre lorsqu'il est condamné à une peine qu'il n'attendait pas car elle n'existait plus, la même que celle du capitaine Alfred Dreyfus en 1894 : la dégradation et la déportation au Bagne. Il est envoyé au Fort Saint-Nicolas à Marseille dans l'attente d'un départ pour Cayenne. Détenu dans une cellule petite et glacée, c'est le temps du désespoir. Sa peine ne pouvant être appliquée, il est déplacé en décembre à la maison d'arrêt de Riom où il restera plus de trois ans, jusqu'à son assassinat le 20 juin 1944.

Condamné, Jean Zay se voit principalement comme un opposant politique, plus que comme la victime d'une justice raciste. Avec son avocat, Alexandre Varenne, il obtient d'ailleurs la reconnaissance de son statut de prisonnier politique. Cela lui permet, lorsqu'elles sont respectées, des conditions de détention vitales. Il reçoit ainsi les visites de ses amis, de sa famille, donc de sa femme, de ses filles, de son père et de sa sœur. Il a aussi la possibilité d'accéder à des ouvrages et aux journaux.

Or c'est essentiel car Jean Zay est un grand lecteur. Il peut ainsi se plonger dans *À la recherche du temps perdu* de Proust, ce qu'il n'a pas pu faire jusqu'à présent, comme il l'avoue dans sa correspondance.

Et puis il écrit, il écrit, il écrit beaucoup. L'écriture, c'est un plaisir et c'est sa vocation de toujours. Bien sûr, ses fonctions politiques l'en ont éloigné très tôt, même si jusqu'au moment où il devient ministre en 1936, il écrivait dans le journal de son père son « Libre propos du député du Loiret, Jean Zay ». L'écriture, c'est encore plus fondamental pour Jean Zay en prison. La publication en 1942 de son roman policier *La Bague sans doigt*, sous le pseudonyme de Paul Duparc, lui donne par exemple les moyens de subvenir au besoin de sa famille. Il retrouve sa dignité d'homme, de père de famille, d'époux en renouant avec sa vocation littéraire. C'était en effet un très brillant lycéen, il avait eu un prix au Concours général et voulait devenir romancier. Paradoxe dramatique, il ne peut s'adonner à nouveau à sa passion pour l'écriture et pour la lecture que dans les geôles politiques du régime de Vichy.

C'est par l'écriture qu'il s'inscrit dans le mouvement de la Résistance et dans la mémoire nationale. Depuis sa prison, il rédige à la demande de ses amis résistants (notamment Jean Cassou et Marcel Abraham) des textes publiés dans des *Cahiers clandestins*. Et lors du procès de Riom de 1942 contre les dirigeants du Front populaire – dont l'ancien chef de gouvernement, son ami Léon Blum – qui sont accusés d'être responsables de la guerre et de la défaite, Jean Zay joue un rôle d'acteur de l'ombre : il rédige chaque soir pour la Résistance, une synthèse des comptes rendus d'audiences. Par l'écriture enfin, il tisse dans sa cellule le fil de trame politique de sa vie et le fil de chaîne de sa détention dans son remarquable l'ouvrage *Souvenirs et solitude*. Publié en 1945, il lui vaudra de figurer dès 1949 au Panthéon sur le mur des Écrivains morts pour la France.

LE TEMPS LONG DE LA HAINE - LES RAISONS DU PROCÈS ET DE L'ASSASSINAT

Au début de la guerre, en septembre 1939, Jean Zay qui est ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts depuis 1936 s'engage dans l'armée. Rien ne l'y obligeait. Les ministres étaient en effet considérés comme mobilisés à leur poste. Jean Zay, très courageusement, part combattre « comme tous les gens de sa génération » dit-il. Et c'est là que le piège se referme sur lui. En juin 1940, face à l'avancée allemande, les pouvoirs publics sont repliés à Bordeaux, le Parlement est convoqué. Un parlementaire a le droit et même le devoir en temps de crise grave de siéger. En tant que sous-officier, Jean Zay prévient ses chefs de corps. Il agit donc en toute légalité, ce qui contredit l'accusation portée contre lui de désertion en présence de l'ennemi, lequel était d'ailleurs à ... 100 km de son régiment. Il se retrouve à Bordeaux, à un moment où les pouvoirs publics décident de partir vers l'Afrique du Nord pour continuer la guerre. C'est ce qu'on appelle l'épisode du Massilia, du nom du bateau qui va conduire une vingtaine de parlementaires au Maroc. Jean Zay embarque avec son épouse qui est enceinte, et leur petite fille Catherine, qui était née en 1936 au ministère, avec Pierre Mendès France et une vingtaine de parlementaires. Ces parlementaires du Massilia sont en pleine mer lorsqu'ils apprennent la prise de pouvoir par le maréchal Pétain et l'armistice. À leur arrivée, ils espèrent convaincre le gouverneur de l'Afrique du Nord de continuer le combat depuis le territoire colonial. Mais ils se heurtent sur place à un climat



Exclusivité "LA SEMAINE"

PREMIÈRE PHOTO

PUBLIÉE

SUR LA

CONDAMNATION

DE

J E A N Z A Y

Devant le Tribunal
militaire l'ex-ministre de
l'Éducation Nationale (X)
écoute un rapport d'un
officier concernant sa
désertion aux Armées.
Le verdict : dégradation
militaire, prison,
interdiction de séjour.

Une coupure de presse avec photographie du procès de Jean Zay à Clermont-Ferrand en octobre 1940.
Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

épouvantable d'antisémitisme déchaîné, entretenu par la propagande de Vichy. Avec ce paradoxe absolu qui veut que des parlementaires qui sont partis pour continuer le combat sont présentés comme des fuyards, et pour ce qui concerne Georges Mandel, Pierre Mendès France et Jean Zay, comme des juifs errants et comme des traîtres trouillards. Le climat antisémite est tel que la femme de Jean Zay, Madeleine, pour accoucher, doit se réfugier auprès de la communauté juive présente au Maroc. Le procès de Jean Zay est une matrice et un reflet de la dictature de Vichy. Certes, juste avant il y a eu le procès du général de Gaulle, avec les mêmes juges militaires, qui l'ont condamné à mort par contumace pour intelligence avec l'ennemi anglais. Mais, pour Jean Zay, on a affaire à un procès politique qui signe la revanche des anti-dreyfusards. Le 4 octobre 1940, il est en effet condamné par des colonels qui connaissent assez mal le Droit, mais qui sont surtout tous des militants de l'Action Française, le mouvement d'extrême-droite fondé par Charles Maurras au moment de l'Affaire Dreyfus. Pour eux, Zay incarne ce que Charles Maurras appelle l'« anti France », faite des « quatre états confédérés : le juif, le protestant, le franc-maçon et le métèque ». L'antisémitisme qui les anime s'inscrit dans une longue haine de la République. Particulièrement celle du Front populaire, considéré comme « judéo-bolchevique », et celle de ce jeune



Photographie de presse montrant Madeleine Zay et ses deux filles à la sortie de la prison de Riom en 1942. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

homme brillant, Jean Zay, qui, de son poste de ministre de l'Éducation « a corrompu la jeunesse » comme le dira un des juges à un journaliste. Absurde au plan du Droit, le verdict est donc de pure haine politique accumulée. La même haine qui armera les assassins de Jean Zay en 1944. Le procès de Clermont est un procès politique fait pour légitimer la dictature de Pétain et écarter l'un de ses potentiels adversaires. Zay est condamné exactement à la même peine que Dreyfus, jamais utilisée depuis 50 ans. Il s'agit de ce que les juristes appellent la mort civile, c'est-à-dire qu'il n'a plus aucun droit, pas même ses droits de chef de famille, ni celui d'ouvrir un compte en banque ou de gagner de l'argent comme n'importe quel citoyen, il n'a plus aucun droit civil... Et le droit politique, on n'en parle même pas. Bien conscient de tout ce tissu de haine, Jean Zay se voit comme un nouveau Auguste Blanqui, « l'Enfermé » qui, au XIX^e siècle, avait passé plus de temps en prison qu'à l'air libre, uniquement condamné pour des motifs politiques par des régimes anti-républicains.

LE TEMPS À VENIR - ÉCRIRE LA FRANCE DE DEMAIN

159. Leurs faisceaux les avant-gardes japonaises installées en Birmanie. Un peuple de conquérants approche en ricant un peuple d'objecteurs de conscience. Le conflit indo-britannique n'est qu'un heart entre la philosophie et la vie, une confrontation du monde tel que des hommes le rêvent avec le monde tel que les hommes l'ont fait. On comprend que la haine soit inévitable, qu'il n'y ait pas de conciliation possible, ni de solution satisfaisante, point d'autre issue que dramatique.

6 février.

La journée du 6 février 1934 a couronné l'affaire Stavisky comme une crise de nerfs terminée une longue et débordante agitation des sens. Spasme final, que suivit l'abattement et non l'apaisement. Le salut en fut peut-être venu s'il s'était agi de réformes et de moralité; mais il s'agissait de passions.

J'ai fait partie de la commission d'enquête. Née de l'équivoque, du malentendu et de la confusion, elle ressemblait à un enfant qui s'efforce de conjurer les tares de sa lourde hérédité. Elle était plus touchante que corrompue, plus morale que judiciaire, plus mystique que politique. Les trente-trois enquêteurs, recrutés dans tous les milieux et tous les partis, étaient presque tous des juges honnêtes, assoiffés d'impartialité, mais effarés devant les faits de la cause et les silhouettes qui s'y dessinaient, comme un substitut de province à qui l'on déballe le dossier d'une affaire bien parisienne. Les flamboyantes manchettes de presse, les manœuvres du dehors, les divergences et les incidents de procédure dominaient, sans qu'ils en eussent conscience, leurs délibérations, noyaient leurs rapports, enchaînaient leurs bonnes volontés. Le seul commissaire impassible était celui qu'on voyait toujours courbé sur son bureau, rédigeant en silence un compte rendu anonyme à quarante sous la ligne pour un grand quotidien. Devant ces trente-trois justes, n'étaient à leur aise que les témoins les plus suspects. Ce fut un extraordinaire defilé où se succédèrent, derrière une table étroite, grands et petits coupables, forlans et innocents, hommes d'état et maîtres chanteurs. Les uns venaient sans défense et sans mémoire, balbutiants, respectueux. On hésitait à cause de cela à les soupçonner. Les autres déployaient leurs dons oratoires, leur connaissance des hommes et une susceptibilité qui rendait vive leur conscience. Certains, ayant de comparatives, s'efforçaient de préparer les commissaires inquiets. On s'attachait pas sur la chaise avant d'avoir entendu dans des déjeuners en tête à tête la plupart des commissaires. Ainsi M. Pierre Laval, ministre des Colonies, qui, après avoir été l'avocat de la Foncière et reçu d'elle un tableau de dix mille francs comme Ro-

En prison, Jean Zay réfléchit à l'avenir. Il ramasse ses réflexions dans ce qui deviendra *Souvenirs et solitude* qu'il compose très soigneusement, comme une « tapisserie ». Mais la publication ne se fera qu'après sa mort. Cet ouvrage, le plus connu de Jean Zay, reste son chef-d'œuvre, une construction extrêmement fine qui croise la mémoire, l'histoire et l'actualité. Il y joue de la concordance des temps, un événement récent lui offrant l'occasion d'évoquer un souvenir de son action politique et de se projeter dans l'avenir. Par exemple, lorsqu'il entend, derrière les murs de sa prison, des écoliers dans la rue, ça lui rappelle certaines des réformes qu'il a mises en œuvre lorsqu'il était ministre. Et il brosse le tableau de celles qu'il faudra entreprendre plus tard, après la victoire contre l'Allemagne nazie. Un peu comme Léon Blum dans *À l'échelle humaine*, ou Marc Bloch dans *L'Étrange défaite*, Jean Zay réfléchit aux raisons du désastre de 1940 et se projette dans la France de demain. Il est en effet animé par la certitude que les démocraties l'emporteront, et que la République sera rétablie en France. Cependant, selon lui, cette République devra être mieux dirigée, combattre les haines d'extrême droite, forger une nation plus « jacobine » et plus sociale, porteuse des valeurs d'émancipation. En d'autres termes, Jean Zay pose les bases du futur programme du Conseil national de la Résistance : *Les jours heureux du CNR*.

Manuscrit préparatoire de Jean Zay rédigé dans la prison de Riom pour le livre *Souvenirs et solitude* qui sera édité après sa mort. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.



Couverture de la première édition de *Souvenirs et solitude* en 1946.
Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

De nos jours, on pourrait s'étonner et se dire « Mais comment Jean Zay emprisonné peut-il conserver cet optimisme, cette possibilité de se projeter vers l'avenir ? ». On retrouve alors le même état d'esprit chez Édouard Herriot, Jules Jeanneney et Charles de Gaulle, qui imaginaient d'ailleurs que Jean Zay jouerait un rôle éminent dans la France de la Libération. Ce sera le cas de son ami Pierre Mendès France, qui deviendra un ministre très important du gouvernement provisoire de la République française du général de Gaulle. Zay était en effet très jeune, il n'avait pas encore 40 ans lorsqu'il fut assassiné le 20 juin 1944 par la milice de la dictature de Pétain.

Dès les lendemains de la Libération, *Souvenirs et solitude* est publié par « les amis de Jean Zay » – qui fondent l'association du même nom – notamment Jean Cassou et Marcel Abraham, de grands résistants, anciens membres du cabinet ministériel de Jean Zay. Ils tiennent alors à rendre hommage à leur ancien patron et se sont rendus compte de l'extraordinaire qualité littéraire et politique de *Souvenirs et solitude*. Ce livre devenu introuvable, sera republié en 1987 chez un petit éditeur, Talus d'Approche. Puis, il y a une dizaine d'années, les filles de Jean Zay l'ont publié chez Belin, dans une collection de poche. Cette initiative a permis à beaucoup, y compris à certains historiens, de redécouvrir son formidable talent littéraire et ce témoignage absolument extraordinaire et très original. Cette redécouverte, et avec elle tout ce que Jean Zay incarnait en tant que figure résistante de la République démocratique face aux dangers de la dictature populiste, fut essentielle pour son entrée au Panthéon en 2015.

**3- FICHES PÉDAGOGIQUES
RÉDIGÉES PAR ALINE
FRYSZMAN ET BERTRAND
BELVALETTE**

Classe de Troisième (Histoire ; Français)



I/ L'inscription du film dans les programmes d'histoire de la classe de Troisième

• Extraits du BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

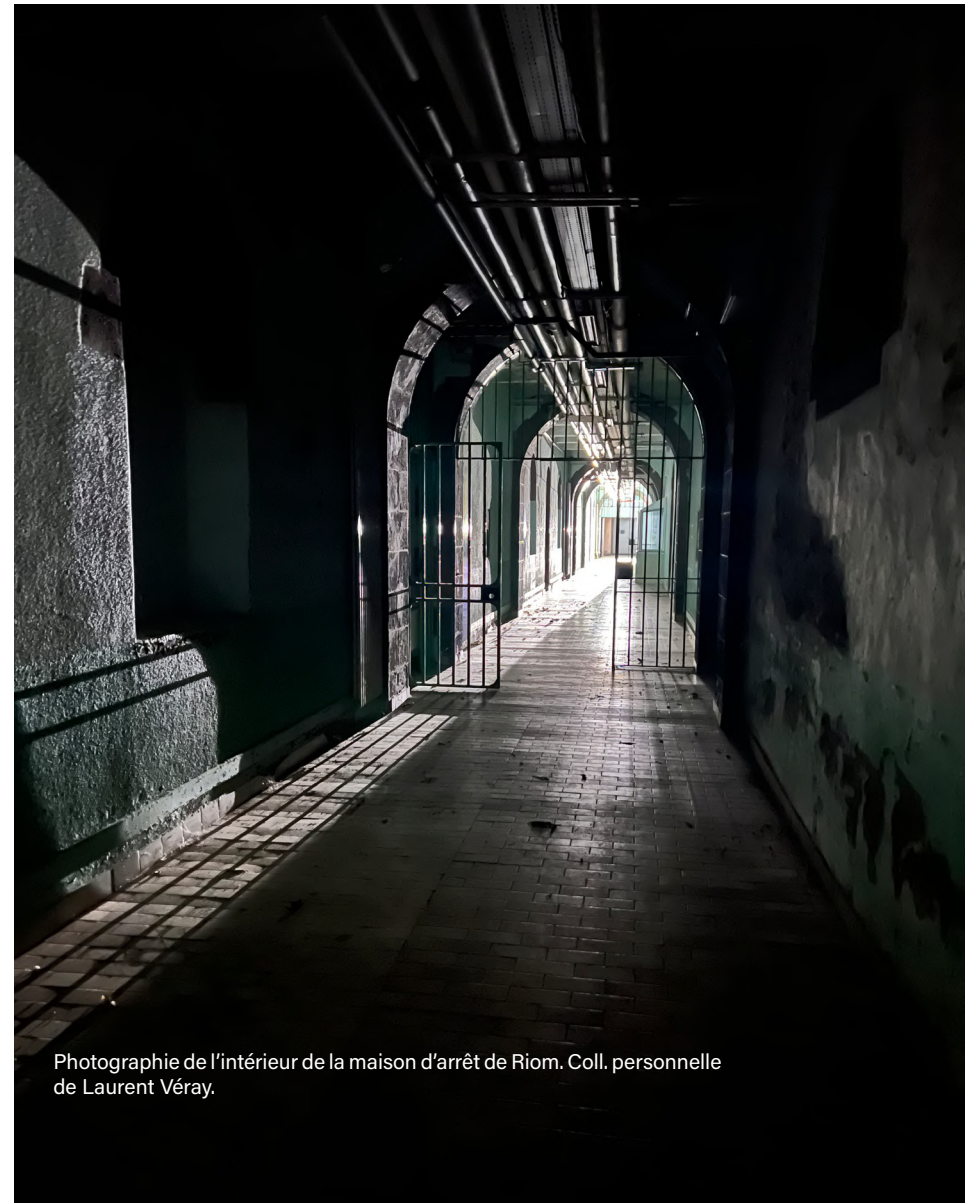
Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

- Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres : L'expérience politique française du Front Populaire se déroule dans ce cadre marqué par une montée des périls.

- La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

• Commentaire :

Le film permet de retracer le parcours politique de Jean Zay, ministre du Front populaire et ses réalisations, le combattant engagé volontaire à la déclaration de guerre qui souhaite en juin 1940 poursuivre le combat, puis le prisonnier politique du régime de Vichy et sa fin tragique. Il questionne la nature autoritaire de l'État français en montrant le fonctionnement de sa justice et de ses prisons mais aussi son projet de Révolution nationale. Pétain a fait de Jean Zay un bouc émissaire du régime, symbole de l'anti-France aux yeux du gouvernement de Vichy.



Photographie de l'intérieur de la maison d'arrêt de Riom. Coll. personnelle de Laurent Véray.

II/ L'analyse du film : Jean Zay un prisonnier politique du régime de Vichy

A. Jean Zay, un ministre entré en guerre :

S'aider de l'entretien avec Pierre Allorant et Olivier Loubes « Jean Zay en détention », « des repères historiques et biographiques » et du manuel d'histoire.

Le jeune ministre du Front populaire

Photogramme du film *Haute solitude*

1. À quel parti politique appartient Jean Zay ?
2. Quelle est sa fonction dans le gouvernement de Léon Blum en 1936 ? Quel âge a-t-il quand il devient ministre ?
3. Citer deux mesures nouvelles qu'il a prises en tant que ministre.
4. Pourquoi, d'après vous, le réalisateur débute-t-il son film dans une école ?

Jean Zay, un combattant face à la défaite

1. À l'entrée en guerre, qu'a tenu à faire Jean Zay ?
2. Pourquoi et comment part-il pour le Maroc (territoire sous protectorat français) le 20 juin 1940 ? Qu'espère-t-il pouvoir faire ?

La fin de la République

1. Quelle est la nouvelle capitale en juillet 1940 où siège le gouvernement français ? Comment nomme-t-on le nouveau régime politique ?
2. Qui le dirige ?

B. Jean Zay, un « ennemi » qu'il faut faire taire**L'État français vu par Jean Zay**

1. Jean Zay écrit : « La république a souvent craint la dictature des généraux vainqueurs, elle n'avait pas songé à redouter, celle des généraux vaincus »

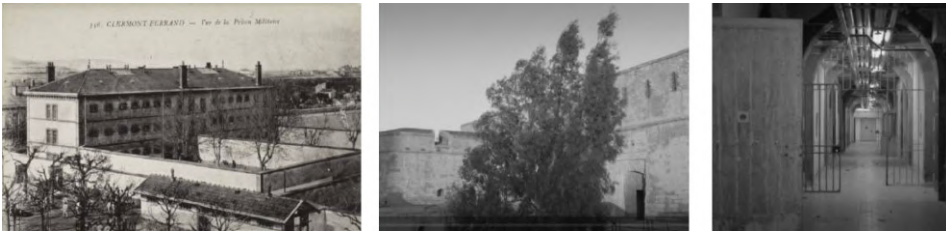
Qui est le Maréchal qui s'empare du pouvoir à l'été 1940 alors que l'armée française est vaincue ?

2. Déclaration de Pétain du 25 juin 1940 « Notre défaite, est venue de nos relâchements. L'esprit de jouissance détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié. C'est à un redressement moral que, d'abord, je vous convie. »

D'après cet extrait, qui sont pour Pétain les responsables de la défaite ? À quelle politique des années 1930 fait-il allusion en parlant d' « esprit de jouissance » ?

Un prisonnier politique

1. Dans quelles prisons Jean Zay a-t-il été successivement enfermé ?
Remplacez le nom des prisons sous chacune des photographies ci-dessous.



Photogramme du film *Haute solitude*

- Maison d'arrêt de Riom
- Prison militaire de Clermont-Ferrand
- Prison militaire du Haut-Fort Saint Nicolas à Marseille

2. Sur la carte, entourez les villes de Vichy, de Marseille. Placer les villes de Clermont-Ferrand et Riom.



Un adversaire haï



Photogramme du film *Haute solitude*

1. À l'issue de son procès, relevez les mots utilisés par la presse pour désigner Jean Zay.

Vous vous aiderez de l'entretien avec l'historien Olivier Loubes pour répondre aux questions suivantes :

2. Quelles violentes attaques de la presse d'extrême-droite subissait Jean Zay ?

3. Rédigez un développement construit de quelques lignes dans lequel vous expliquerez en quoi Jean Zay représente un « ennemi » pour le nouveau régime de Pétain.

L'assassinat de Jean Zay par la milice

Répondez aux questions suivantes en vous aidant de votre souvenir de la fin du film, de l'entretien avec les historiens Olivier Loubes et Pierre Allorant et des « repères historiques et biographiques ».

1. Qui sont les personnes qui viennent extraire Jean Zay de la maison d'arrêt de Riom le 20 juin 1944 ? Quelle est leur intention ?

2. Quand son corps est-il découvert et dans quelles circonstances ?

C. La guerre perçue par Jean Zay depuis sa prison

Les difficultés de l'approvisionnement :

Jean Zay écrit à sa femme : « Riom, toute petite ville en pleine campagne, est peut-être un des endroits de France où l'alimentation restera le plus longtemps possible ».

1. La France occupée souffre de pénuries alimentaires car les Allemands qui l'occupent réquisitionnent des productions françaises et l'économie est désorganisée du fait de la guerre. Pourquoi cette ville de Riom pouvait être mieux approvisionnée ?

La fin de la guerre et la victoire attendue

1. Pour tromper la censure, Jean Zay écrit dans un langage codé. À l'aide de vos connaissances sur le déroulement de la Seconde Guerre mondiale, essayez de décrypter la vraie signification du passage en gras tiré d'une lettre écrite à Marcel Abraham, son ami et ancien directeur de Cabinet. Elle date de l'automne 1943 :

« Nous avons donc appris avec satisfaction que tout allait bien de votre côté, que vous restiez tous quatre laborieux et patients, **vous préparant à affronter un nouvel hiver, car je crois qu'il faudra le subir. Mais les conditions météorologiques sont telles qu'il pourrait bien s'agir d'un hiver court** »

2. Extrait du Carnet de Jean Zay « Mardi 6 juin 1944. Débarquement de Cherbourg au Havre ; grande nervosité dans la maison ; chants ; surveillance accrue. Allocution du surveillant chef à son personnel. L'affût* des nouvelles »

(* L'affût : être en train de guetter)

D'après cet extrait, comment la nouvelle du Débarquement est-elle accueillie par les détenus qui sont alors surtout des résistants faits prisonniers ?



Photographie de l'intérieur de la prison de Marseille où Jean Zay fut incarcéré en décembre 1940. Coll. personnelle de Laurent Véray.

III/ Prolongements pédagogiques

A. Jean Zay, un acteur engagé : prolongement en EMC

- **Programme EMC – Troisième (rentrée 2026-2027)** : la notion d'engagement collectif.
- **Commentaire** : Si le programme s'inscrit dans les pratiques contemporaines, le film peut proposer un regard historique sur l'engagement de Jean Zay éclairant pour notre époque :
 - L'engagement politique précoce de Jean Zay : voir l'entretien avec Pierre Allorant et Olivier Loubes.
 - Sa carrière politique prometteuse : le jeune ministre du Front populaire réformateur.
 - Jean Zay face à la dictature de l'État français de 1940 à 1944, ses droits et ses libertés bafoués.

• **Activités :****1. Jean Zay vient d'être condamné. Imaginer une courte chronique radiophonique (1') :**

- Pour Radio nationale (dite Radio Vichy), la radio contrôlée par le régime de Vichy.
- Pour Radio Londres, la radio de la BBC anglaise qui offre aux résistants français autour du général de Gaulle un temps d'antenne.

2. La panthéonisation de Jean Zay :

- Faire une recherche sur son entrée au Panthéon : quand ? Avec quelles autres figures ? A-t-elle suscité des débats ?
- Vous êtes invité(e) avec votre classe à participer à un hommage au Panthéon en l'honneur de Jean Zay. Écrivez un discours (20-30 lignes) pour l'occasion, sur son engagement

B. Poursuivre l'analyse filmique :

Écrire une brève critique (10 lignes environ) du film qui mette en valeur son sujet, les moyens utilisés par le réalisateur et ce qui vous a plus.



Photographie de l'intérieur de la maison d'arrêt de Riom. Coll. personnelle de Laurent Véray.

I/ L'inscription du film dans les programmes de Français de la classe de Troisième

• Extraits du BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

- Lecture de l'image animée : description et interprétation d'images empruntées au cinéma, à l'aide de quelques outils d'analyse simples.
- Exploiter les principales fonctions de l'écrit : le courrier privé.
- Culture littéraire et artistique : « Se chercher, se construire » : se raconter, se représenter. On étudie des extraits relevant de diverses formes du récit de soi, journaux et correspondances intimes « Agir sur le monde » : Agir dans la cité : individu et pouvoir. En lien avec le programme d'histoire, le témoignage, les notions d'engagement et de résistance.

• Extraits des nouveaux programmes à partir de la rentrée 2028-2029 (BO du 5 mars 2026)

Lecture et compréhension de l'écrit et de l'image :

- Lire des textes non littéraires, des images et des documents composites (y compris numériques) : les élèves décrivent des images fixes ou mobiles en utilisant un vocabulaire adapté (formes, couleurs, contrastes, plans, cadrage et point de vue) et comprennent le hors champ et l'implicite.
- Langage oral : exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. Les élèves récitent un texte mémorisé de 20 à 25 lignes, seuls ou à plusieurs, et maîtrisent les ressources de la voix et de la gestuelle. Ils créent un document multimédia de forme libre pouvant associer voix, sons, textes et images.

• Commentaires :

Le film se prête bien à l'étude de la représentation de soi. L'incarcération est un moment d'introspection mis en lumière par l'exemple de Jean Zay. Le film puise dans deux sources qui relèvent de l'intime : la correspondance privée et le carnet. Elles sont mises en valeur dans la perspective pédagogique proposée.

La fiche Histoire – troisième propose une analyse historique qui peut être également utilisée en parallèle de l'étude en français.

II/ L'analyse du film : un détenu politique et ses écrits de prison

A. Écrire en prison

Des écrits personnels

1. Repérer les sources historiques utilisées dans le film :

Placer sous chaque document la bonne légende : archive judiciaire, carnet personnel, image d'un film d'actualités, lettre intime, photographie familiale, presse.



Photogrammes du film Haute solitude

- 2. Entourer en rouge celles qui appartiennent à des archives familiales.
- 3. Quelles sources permettent de connaître les pensées de Jean Zay ?

Pourquoi écrire ?

« 5 place Desaix. Jeudi 9 janvier 1941
Ma petite Mado bien aimée,
J'espère que tu as bien reçu ma lettre d'hier expédiée le lendemain de mon

arrivée nocturne ici. On m'a confirmé que je devais bien être au régime de la détention de droit commun pur et simple et que la première conséquence, c'était le droit de t'écrire seulement le dimanche une fois par semaine. Je serais donc privé du seul bon moment de ma journée, de ma seule joie, du seul instant qui me tire de l'affreux isolement, l'heure quotidienne pendant laquelle je t'écrivais. Le plus dur, c'est la solitude si totale. Ce silence lourd et épais qui m'enveloppe »

1. Compléter le tableau : Relever et classer les expressions qui renvoient au besoin d'écrire ou à ses limitations :

Écrire	Ne pas pouvoir écrire

2. Outre le plaisir de l'échange, d'après les extraits de lettres lues dans le film, qu'apportent les lettres à Jean Zay ?

B. La prison : une expérience personnelle

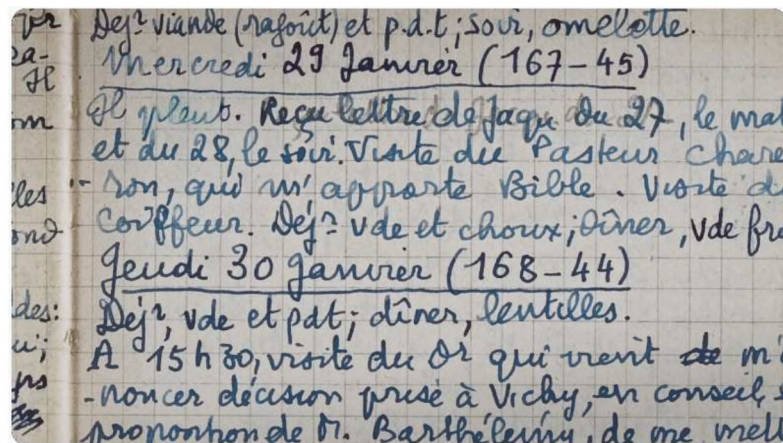
Une rude épreuve

1- L'historien Pierre Allorant insiste : « tout est faux dans cette accusation » de désertion en présence de l'ennemi (désertir signifie, dans l'armée, abandonner son poste). Après sa condamnation par un tribunal militaire le 4 octobre 1940, il écrit à sa sœur Jacqueline, à son arrivée à la prison Fort Saint-Nicolas de Marseille où il est détenu, avant son possible départ pour la Guyane. **Souligner les mots qui, dans sa lettre ci-dessous, révèlent un certain désespoir de Jean Zay.**

« Ma chère petite sœur Jacqueline,
Je suis arrivé ici mercredi vers quatre heures. Jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune nouvelle d'aucune sorte, ni aucune visite. Je suis dans une cellule sans feu, ouvrant par une petite lucarne au-dessus de la porte, la seule ouverture directement sur une terrasse élevée du port que balaie un Mistral furieux. [...]

Je suis innocent. J'ai toujours fait non pas mon devoir, mais plus que mon devoir et toute la guerre que j'étais dispensé de faire. Je suis précipité dans un abîme dont depuis quatre mois, le fonds recule sans cesse de plus en plus affreux et insondable. Je garde ma foi, mon espérance, mon courage, mais il m'en faut beaucoup, beaucoup, beaucoup. Mado me parle du printemps. Où serai je le printemps prochain ? »

2. À la maison d'arrêt de Riom, la situation de Jean Zay finit par s'améliorer grâce à son avocat, Alexandre Varenne (il est aussi directeur du journal La Montagne) qui parvient à lui obtenir le régime de prisonnier politique. Cela signifie qu'on lui reconnaît d'avoir été emprisonné en raison de ses opinions. Il bénéficie alors d'un règlement moins sévère, notamment pour avoir accès aux nouvelles et recevoir des visites.



Photogramme du film *Haute solitude*

« Carnet - jeudi 30 janvier à 15 h 30.

Visite du directeur qui vient m'annoncer la décision prise à Vichy sur proposition du Garde des Sceaux, de me mettre au régime politique doux :

- a)** liberté pour les repas du dehors, fruit par la cantine, mais colis fruits malgré tout,
- b)** liberté, journaux et hebdomadaires,
- c)** liberté, livres sous contrôle du directeur,
- d)** liberté écrire sous visa, télégramme en cas d'urgence,
- e)** visite libre famille. Sous justification identité. Pour étrangers, permis au ministère.

En prison, on prend conscience de soi-même, on apprend à se connaître. On fait sur soi d'étonnantes découvertes et quel réconfort si on peut se trouver un cœur ferme.

En même temps, on cesse de vieillir. Il semble qu'on se soit figé dans son âge et dans son personnage d'hier. La vie, suspendue, ne recommencera qu'au jour de la libération Reçue lettre de Mado et papa du 29 janvier et huit photos. Je reçois aussi le service du journal, *La Montagne*. »

Questions :

- 1.** Quelles sont les activités retrouvées grâce à son statut de prisonnier politique qui semblent essentielles à Jean Zay ?
- 2.** Que note-t-il dans son carnet de sa journée ?
- 3.** Expliquer le passage mis en gras. Qu'en pensez-vous ?

Prisonnier et père de famille

En vous aidant des photographies prises dans la petite cour de sa cellule, rédiger une lettre écrite par Jean Zay à un correspondant (ami, membre de sa famille...) qui décrit ses émotions et sa vie familiale dans cet environnement particulier de la prison.



Photogrammes du film *Haute solitude*

III/ Prolongement pédagogique :

Imaginer une lettre écrite par sa femme et reçue par Jean Zay en prison.

Classe de Seconde (EMC)



I/ L'inscription du film dans le programme d'EMC de la classe de seconde

• Extraits du BO de juin 2024

L'intitulé du programme de l'enseignement moral et civique en classe de seconde est le suivant :

Droits, libertés et responsabilité.

« Les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique ».

L'une des notions abordées est l'ordre public. Le BO rappelle, en termes de contenu d'enseignement, que « l'État de droit n'est pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice) ».

Il préconise « d'aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique ».

• Commentaire :

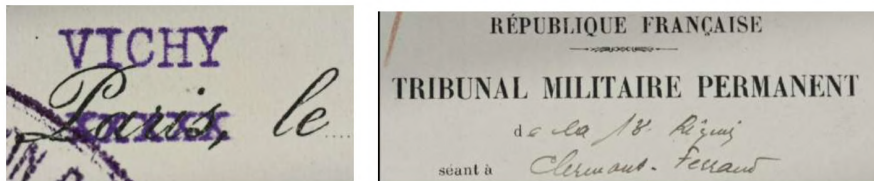
En EMC, les démarches d'apprentissage préconisées gravitent autour de l'examen de situations réelles, d'analyses qualifiées de savantes de documents de référence, ou de descriptions imaginaires. La pratique de l'argumentation et du débat est mise en exergue parce qu'elle permet, notamment aux élèves d'exercer leur esprit critique. C'est la raison pour laquelle la fiche pédagogique proposée s'articule autour de deux axes :

- Un prélèvement d'informations issues du film relatives à la justice et à l'État de droit.
- Un travail sur la justice en France de nos jours, répondant au programme de l'EMC.

II/ L'analyse du film : Jean Zay, un détenu condamné par la justice de l'État français

A. Le procès et la condamnation

La justice de l'État français

Photogrammes du film *Haute solitude*

1. L'État français (ou régime de Vichy) naît en juillet 1940. Sous ce régime, la justice reste-t-elle indépendante ? Justifiez votre réponse à partir d'une recherche et des propos de Jean Zay.

2. Où le procès de Jean Zay se tient-il ? Quel tribunal est chargé de le juger ?

La condamnation de Jean Zay

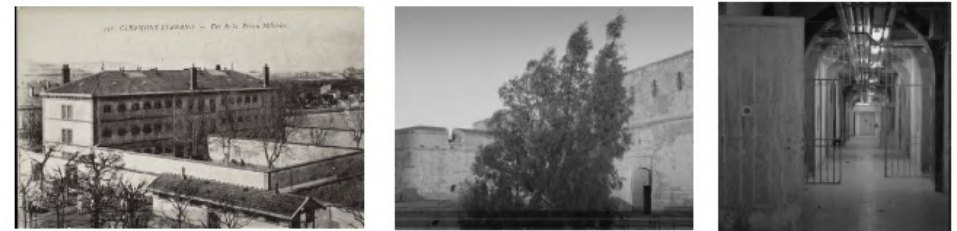
Photogrammes du film *Haute solitude*

1. Avant son procès, Jean Zay était confiant en la justice de son pays. Pourquoi à votre avis ? En quoi cette confiance peut apparaître naïve ?

2. Quel est le motif d'inculpation de Jean Zay ? Quel est le verdict de ce procès ?

B. Les conditions de vie en détention

Trois prisons

Photogrammes du film *Haute solitude*

1. Remplacez le nom des prisons sous chacune des photos ci-dessous

- Prison de Clermont-Ferrand.
- Prison de Riom.
- Prison militaire du Haut-Fort Saint Nicolas à Marseille.

2. Sur la carte ci-dessous :

- Entourez les villes de Marseille, Vichy et Paris.
- Ajoutez celles de Clermont-Ferrand et de Riom.



Les zones
d'occupation de la
France de 1940 à
1944.

Carte extraite
du manuel de
terminale Hachette
Éducation, 2020.

Libertés et droits

1. Jean Zay est d'abord un détenu de droit commun, ensuite un détenu politique, puis de nouveau un détenu de droit commun. En quoi ces différents statuts modifient-ils ses conditions de vie en prison ?

2. Quel rôle son avocat, Alexandre Varenne, joue-t-il dans l'évolution des conditions de détention de Jean Zay ?



Photogramme du film *Haute solitude*

C. Entre solitude et rencontre

Occuper le temps

1. Comment Jean Zay occupe-t-il ses journées lorsqu'il est détenu à Riom ?

2. Pourquoi écrire est-il si important pour lui ?

Les liens avec sa famille



Photogrammes du film *Haute solitude*

1. Décrivez les photos et relatez les sentiments et impressions qu'elles évoquent pour vous.

2. En quoi ces rencontres entre Jean Zay et sa famille ont-elles pu bouleverser son quotidien ?

III/ Prolongement pédagogique : la question pénitentiaire en France aujourd'hui

L'activité consiste à faire une recherche sur le site gouvernemental de la justice. Les élèves doivent prélever des informations.

À partir de ces informations, deux possibilités d'exploitation sont offertes :

- Le débat.
- La mise en place d'un procès fictif.

Premier temps : la recherche d'informations

Consigne donnée aux élèves :

Une fois sur le site justice.gouv.fr, cliquez sur la rubrique « La justice en France », puis sur celle de « la justice pénale ».

Répondez à la question suivante :

1- Qui prononce une peine d'emprisonnement ? Dans quels cas ? Quelle peut être la durée d'une telle peine ?

Cliquez sur la rubrique « **La prise en charge des personnes condamnées ou prévenues** ».

Répondez aux questions suivantes :

2- En 2024, combien de personnes sont incarcérées en France ?

3- Quelle différence y-a-t-il entre un détenu et un prévenu ?

4- Quels sont les différents types d'établissements pénitentiaires ? Précisez la spécificité de chacun d'entre eux.

Cliquez sur la rubrique « **La justice des mineurs** ».

5- Pour la justice, à partir de quel âge un mineur a la capacité de discernement ?

6- La procédure pénale est-elle la même pour un mineur que celle pour un adulte ? Justifiez votre réponse.

7- Un mineur peut-il être condamné à une peine d'emprisonnement ?

Deuxième temps : le débat réglé

La mise en place d'un débat relève d'une tâche complexe et d'une préparation suffisamment solide pour éviter qu'il ne se réduise à de simples échanges d'opinions sans arguments ni sources ni faits tangibles.

Plusieurs axes peuvent guider le travail préparatoire :

- Une comparaison entre la justice de l'Etat français et celle d'aujourd'hui (en y incluant l'indépendance ou non de la justice et les conditions de détention).
- Une réflexion plus générale sur l'Etat de droit en tenant compte des droits et des devoirs des détenus.

Autre possibilité : un procès fictif

Une telle démarche suppose plusieurs étapes :

- Après le travail de saisie d'informations sur le site de la justice, demander aux élèves de se mettre par groupe pour écrire un scénario d'un délit qui amènera à un procès dans un tribunal correctionnel.
- Faire en sorte que les élèves maîtrisent les rouages du fonctionnement d'un tel tribunal et toutes les personnes qui gravitent autour d'une affaire de justice.
- Faire vivre les divers scénarii proposés par les groupes sous forme de jeu de rôle.

Classe de Terminale (Histoire ; Humanité, Littérature et Philosophie)



I/ L'inscription du film dans le programme d'histoire de la classe de terminale

• Extraits du BO de juillet 2019

Le thème 1 s'intitule : « Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) ». Il comprend trois chapitres. Le dernier est consacré à la Seconde Guerre mondiale.

« Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance. »

• Commentaire :

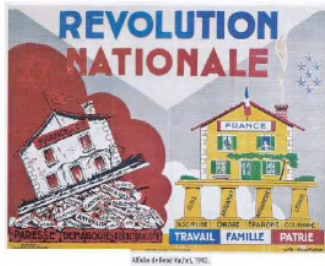
Le film offre une double opportunité, d'abord celle de traiter de la France dans la guerre, ce sous les angles envisagés, ceux de l'occupation, de la collaboration, du régime de Vichy et de la Résistance à travers la figure de Jean Zay. Le film permet un autre prolongement, celui de l'articulation entre histoire et mémoire. Ce n'est pas le programme d'histoire de la terminale, mais cette réflexion autour de la mémoire se retrouve dans le programme de terminale de la spécialité HGGSP. C'est la raison pour laquelle la fiche pédagogique proposée s'articule autour de deux axes :

- Un prélèvement d'informations issues du film relatives à la France durant la guerre. Les informations sont analysées à partir des connaissances et du cours.
- Un prolongement axé sur Jean Zay, sa vie, son parcours politique et sa postérité.

II/ L'analyse du film : Jean Zay, un détenu de la France dans la guerre

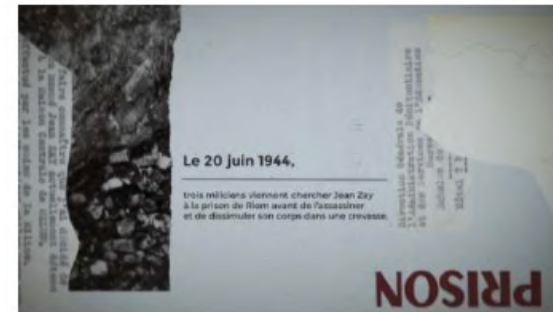
A. L'État français

Un régime antidémocratique, réactionnaire, répressif et antisémite

Photogramme du film *Haute solitude*

- 1. Décrivez l’affiche de René Vachet. Caractérisez l’État français à partir de cette affiche de propagande. Montrez, notamment, qu’elle permet de faire ressortir le caractère antidémocratique, réactionnaire et antisémite du régime.**
- 2. Quel commentaire Jean Zay fait-il à propos de la fête de Jeanne d’Arc et de la façon dont le maréchal Pétain la considérerait avant-guerre ? En quoi cette fête de Jeanne d’Arc illustre-t-elle le caractère réactionnaire du régime de Vichy ?**
- 3. Jean Zay, lui-même, porte un regard sur ce qu’est l’État français. Résumez ses propos.**

Jean Zay, une victime de « l'État milicien »

Photogramme du film *Haute solitude*

- 1. Qu'est-ce que la Milice ? Qui l'a créée ? Quel rôle a-t-elle eu dans la mort de Jean Zay ?**
- 2. A partir du cours, du prologue de Pierre Allorant et/ou d'une recherche, indiquez pourquoi les historiens qualifient l'État français d'« État milicien ».**

B. Jean Zay en prison et sa famille sous l'occupation

Ce que sait Jean Zay des événements politiques et militaires :
informations et censure

1. Montrez que les conditions d'accès à l'information pour Jean Zay ont évolué en fonction de son statut de détenu.
2. Le film évoque le procès de Riom qui a concerné Léon Blum, Paul Reynaud, Edouard Daladier et le général Gamelin. Comment sont-ils présentés par les actualités de l'époque ?
Comment Jean est-il informé de ce procès ? Qu'en pense-t-il ?
3. Comment Jean Zay apprend-il l'évasion de Pierre Mendès-France de l'hôpital de Clermont-Ferrand ?

Les conditions de vie de la famille de Jean Zay



Photogramme du film *Haute solitude*

1. En analysant la photographie ci-contre et à travers les quelques informations fournies par le film, comment pourriez-vous caractériser les conditions de vie de la famille de Jean Zay ?

2. De telles conditions sont-elles partagées par toute la population française ? Justifiez votre réponse à partir d'une recherche.

C. Résistances et forces alliées

Les bombardements alliés du printemps 1944

« Presque chaque nuit, le vrombissement des avions nous réveille. Ce sont des escadrilles anglaises qui vont bombarder l'Allemagne et l'Italie »

1. Que traduisent ces propos de Jean Zay sur la situation militaire de la France à ce moment de la guerre ?
2. Comment Pierre Laval présente-t-il ces bombardements ?

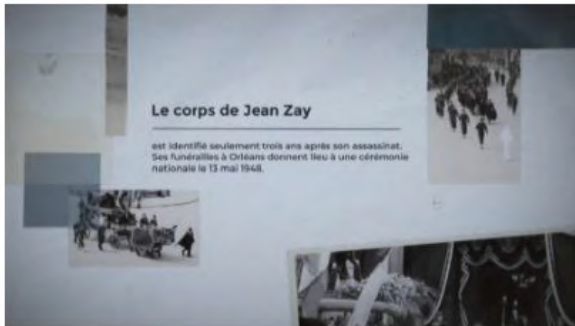
Jean Zay, un Résistant

1. Pourquoi peut-on affirmer que Jean Zay fut un Résistant, même lors de son incarcération ?
2. Citez un passage du film qui en témoigne.

III/ Prolongement : Jean Zay après sa mort

A. Cérémonie nationale et panthéonisation

Le rôle de la famille

Photogramme du film *Haute solitude*

1. Pour quelles raisons, à votre avis, les funérailles de Jean Zay ont-elles donné lieu à une cérémonie nationale le 13 mai 1948 ?

2. À partir d'une recherche, montrez la manière dont la femme de Jean Zay et ses filles ont entretenu sa mémoire.

La cérémonie



Hommage solennel à Jean Zay, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Germaine Tillon
Pascal Proust ©. Photo extraite du site de *La Montagne* et publiée le 28 mai 2015.

1. Qu'est-ce que le Panthéon ? À quoi correspond la panthéonisation d'une personne ?

2. Après une recherche, rédigez un paragraphe sur la cérémonie du 27 mai 2015.

B. Un « Grand Homme » oublié ?Une « figure remarquable » de l'histoire du XX^e siècle

1. Quelles œuvres et quelles traces Jean Zay a-t-il laissées ?

2. En quoi les idées et les valeurs républicaines portées par Jean Zay sont-elles encore aujourd'hui d'actualité ?

Mémoire et mémoires

1. Quelle différence faites-vous entre mémoire et histoire, et entre mémoire et mémoires ?

2. Quels acteurs interviennent pour entretenir une mémoire ?

3. Pourquoi, à votre avis, la figure de Jean Zay n'est-elle pas plus connue aux yeux du « grand public » ?

I/ L'inscription du film dans le programme de HLP de la classe de terminale

• Extraits du BO de janvier 2019

Le second semestre de l'année de terminale en spécialité Humanités, littérature et philosophie est consacré à l'Humanité en question. Il se subdivise en deux chapitres. « Le deuxième chapitre, « Histoire et violence », part des grands conflits et traumatismes du XX^e siècle, qui ont changé notre vision de l'Humanité et notre compréhension de l'histoire. Il propose d'étudier les diverses formes de la violence et leur représentation dans la littérature, ainsi que les questions philosophiques qui leur sont liées.

L'histoire contemporaine a connu des destructions et des massacres sans précédent par leur nature et par leurs dimensions, en particulier mais non exclusivement lors des deux guerres mondiales. Jamais sans doute écrivains et philosophes n'auront été autant confrontés à l'histoire et à sa violence, avec la nécessité, selon les uns, d'inventer des formes de langage à la mesure d'épreuves et de situations souvent extrêmes ; et, selon les autres, de soumettre à un nouvel examen critique l'ancienne confiance « humaniste » en un progrès continu de la civilisation.

Pour dire ou tenter de dire les différentes formes de violence, mais aussi pour les soumettre au jugement, la littérature a ses pouvoirs propres, que ce soit sous la forme du témoignage, avec l'effort d'objectivation qu'il implique, ou dans des œuvres d'engagement et de dénonciation qui prétendent agir sur le cours de l'histoire. Mais la littérature dispose d'un autre pouvoir encore, celui d'exprimer dans l'écriture la réalité de la violence jusque dans sa dimension d'inhumanité ».

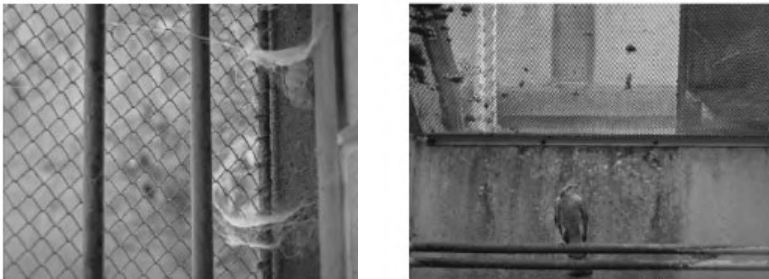
• Commentaire :

La vie de Jean Zay, son engagement, les valeurs qu'il a portées, l'héritage qu'il a laissé et les conditions de son assassinat répondent pleinement aux enjeux du programme d'HLP évoqués ci-dessus. Le prolongement peut ainsi prendre deux formes, la première est celle d'un travail centré sur les attendus de l'épreuve écrite de la spécialité en classe de terminale. Quant à la seconde ouverture possible, elle peut s'articuler autour d'Auguste Blanqui et de Marcel Proust, figures politique et littéraire auxquelles se réfère Jean Zay lors de sa détention.

II/ L'analyse du film : témoigner de sa condition de prisonnier

A. Le témoignage, une forme de langage

Dire son vécu

Photogrammes du film *Haute solitude*

« Depuis un an, je rêve chaque nuit. L'esprit cherche dans le songe la revanche des journées trop monotones. Les rêves du prisonnier lui paraissent plus réels que son existence quotidienne. »

1. Recensez les formes d'écrits que Jean Zay mobilise lors de sa détention. En quoi de tels écrits relèvent-ils du témoignage ?

2. Commentez la citation ci-dessus. Pourquoi Jean Zay considère-t-il que les rêves puissent être plus réels que l'existence ?

Prendre conscience de soi

Photogramme du film *Haute solitude*

« En prison, on prend conscience de soi-même. On apprend à se connaître. En même temps, on cesse de vieillir. Il semble qu'on se soit figé dans son âge et dans son personnage d'hier. »

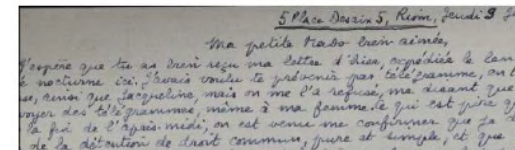
« En se rappelant l'homme qu'on a été, en faisant l'inventaire de ses erreurs et de ses faiblesses, dans la lucidité que donne la solitude, on se prépare mieux à comprendre l'homme qu'on doit être, l'homme qu'on sera. »

1. Quel portrait de Jean Zay le film permet-il de dresser ?

2. Si la prison permet à Jean Zay de prendre conscience de lui, comment se définit-il ?

B. Vivre et dire la violence

Différentes formes de violence

Photogrammes du film *Haute solitude*

« Je suis précipité dans un abîme dont le fond recule sans cesse. »
 « Le plus dur c'est la solitude si totale. »
 « L'existence continue sans moi, indifférente et machinale. Cette sensation est l'une des plus cruelles pendant les premiers mois de prison. C'est un avant-goût de la mort puisqu'elle révèle le peu de place que nous tenions. Puissante leçon d'humilité. »

1. Quelles formes de violence subit Jean Zay ? En existe-t-il d'autres pour un détenu durant la guerre ?

2. Pourquoi considère-t-il que sa détention soit un avant-goût de la mort ?

Composer avec la violence



Photogrammes du film *Haute solitude*

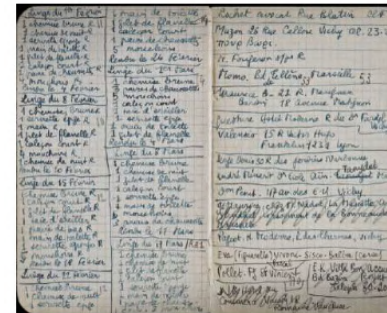
« Lorsque le prisonnier ne songe plus à s'évader il apprend par-là la suprême conquête, celle de la liberté intérieure. Désormais les grilles n'existent plus pour lui. »

1. Finalement, à travers le film, avez-vous le sentiment que Jean Zay exprime pleinement la violence qu'il subit ? Pourquoi, à votre avis ?

2. Pourquoi Jean Zay considère-t-il que la liberté intérieure est la suprême conquête ?

C. Écrire, un acte de survie et de résistance

Écrire pour survivre



Photogrammes du film *Haute solitude*

« Tuer le temps. Besogne absorbante, toujours recommencée. C'est une tâche vitale. Le seul moyen : s'imposer un horaire inflexible. Ne pas laisser une minute inoccupée. Si par une fissure le désarroi commence à s'introduire, on est perdu. »

« Les jours coulent, vides avec une lenteur affreuse. J'ai l'impression de vivre en dehors du temps et de la réalité. »

1. En quoi l'écriture, pour Jean Zay, est-elle une manière de survivre ?

2. Faites une recherche à propos des écrits de Jean Zay. Comment ont-ils pu nous parvenir ?

Écrire pour résister et faire vivre ses idéaux



Photogramme du film *Haute solitude*

« L'avenir me ramènera-t-il au calme d'une vie ordinaire. Peu probable. Faut-il le souhaiter ? »

« L'homme même intelligent peut passer toute sa vie sans se poser toutes les questions de sa destinée, les seules qui comptent. Pourquoi est-il sur la Terre ? N'y a-t-il que cette vie ? Sinon, comment est l'autre ? »

1. Le témoignage de Jean Zay constitue-t-il un acte de Résistance ? Justifiez votre réponse.

2. Quelle destinée Jean Zay entrevoit-il pour lui-même ?

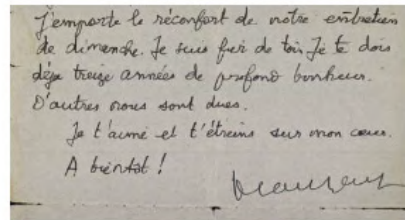
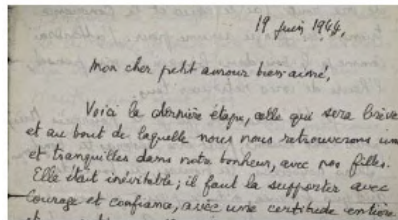


Portrait de Jean Zay jeune avocat au barreau d'Orléans à la fin des années 1920. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

III/ Prolongement pédagogique

A. Piste pédagogique n°1 : une proposition de sujet d'épreuve écrite

La proposition ici faite de s'appuyer sur la dernière lettre écrite par Jean Zay à sa femme, le 19 juin 1944.



Photogrammes du film *Haute solitude*

Mon cher petit amour bien-aimé,

Voici la dernière étape, celle qui sera brève et au bout de laquelle nous nous retrouverons unis et tranquilles dans notre bonheur, avec nos filles. Elle était inévitable ; il faut la supporter avec courage et confiance, avec une certitude entière et une patience inébranlable. Ainsi je ferai, même loin de toi, même sans nouvelles.

Chacun de nous restera plus près que jamais de la pensée de l'autre et lui inspirera à distance toute sa force. Je te confie mes filles, et sais comment tu les garderas ; je te confie Papa, dis-lui surtout de n'avoir aucune inquiétude d'aucune sorte ; tu le rassureras pleinement, ainsi que Jacqueline. Je pars plein de bonne humeur et de force. Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J'ai le cœur et

la conscience tranquilles. Je n'ai aucune peur. J'attendrai, comme je le dois, dans la paix de ma pensée, l'heure de vous retrouver tous. Je t'écirai dès que je le pourrai. Mais, pour cent raisons, peut-être resteras-tu longtemps sans nouvelles. Tu pourras, au bout de quelques semaines, si tu le juges à propos, en demander par l'ambassade. Consulte au besoin des amis. Mais, quoi qu'il arrive, pas d'angoisse, pas d'inquiétude.

Chaque heure nous rapprochera du bonheur retrouvé. Embrasse Papa, Jacqueline, pour moi de tout mon cœur et dis-leur : « Confiance ! » Serre dans tes bras mes petites filles bien-aimées.

Je t'aime, mon amour, de toute mon âme. J'emporte le réconfort de notre entretien de dimanche. Je suis fier de toi. Je te dois déjà treize années de profond bonheur. D'autres nous sont dues.

Je t'aime et t'étreins sur mon cœur.

À bientôt !

Jean Zay

Question d'interprétation littéraire :

Comment l'écriture peut-elle rendre compte de la violence de l'histoire ?

Question de réflexion philosophique :

La prison peut-elle priver l'homme de lutter ?

B. Piste pédagogique n°2 : autour de Blanqui et de Proust

Auguste Blanqui : un destin carcéral similaire à celui de Jean Zay ?



Photogramme du film *Haute solitude*



Portrait d'Auguste
Blanqui par Eugène
Carrière

Jean Zay écrit à Jean Cassou, qui fut membre de son cabinet ministériel : « Je viens de relire « *L'Enfermé* ». Il faut durer disait Blanqui. J'ai collé sur mon mur son portrait par Eugène Carrière. La lithographie détache sur le fond obscur avec un relief saisissant ce masque pathétique. »

L'Enfermé est une biographie écrite par Gustave Geoffroy, publiée en 1897, puis en 1926. Auguste Blanqui, révolutionnaire socialiste du XIX^e siècle, a passé une grande partie de sa vie en prison pour ses idées et ses actions.

Ainsi, le travail demandé aux élèves peut graviter autour du lien entre Auguste Blanqui et Jean Zay.

En quoi les deux hommes sont-ils des figures emblématiques de la résistance et de l'engagement politique depuis l'emprisonnement ?

« Ce n'est qu'en prison que l'on comprend Proust »



Photogramme du film *Haute solitude*



Portrait de Marcel Proust par
Jacques-Emile Blanche

Jean Zay : « Le prisonnier qui doit vivre des années entre quatre murs ne peut échapper au dilemme : se laisser écraser par l'idée et la sensation du temps, en subir l'obsession grandissante, chaque jour plus douloureuse. Ou bien le dominer, le vaincre, l'abolir. Être le vainqueur du temps ou son vaincu. La prison ne permet que ces deux extrêmes. Ce n'est qu'en prison que l'on comprend Proust. La leçon de Proust, la prison en rend l'accès facile parce qu'elle nous hôte de force à tout ce que notre volonté ne quitterait pas sans combat, qu'elle nous impose toutes les conditions de l'expérience parfaite, comme si elle nous plaçait sous la cloche d'une machine à faire le vide. Proust n'a pas été prisonnier, mais il a été malade et solitaire, cloué sur un lit, ce qui y ressemble beaucoup. Nul que lui ne nous a mieux fait connaître l'ami des jours de malheur, notre âme. Il nous a prouvé qu'il n'est pas de rendez-vous plus urgent, plus capital que celui que nous avons avec nous-même. »

Jean Zay lit Proust en prison, notamment *À la recherche du temps perdu* (7 tomes écrits de 1906 à 1922 et publiés de 1913 à 1927) grâce à la famille de Léon Blum. Il en tire des réflexions profondes que l'on retrouve entre autres dans *Souvenirs et solitude*.

Jean Zay compare l'isolement de Proust lié à la maladie à une forme de prison. La référence à Proust est aussi celle d'un temps altéré par l'enfermement. Ces deux dimensions, celle de l'enfermement auquel s'agrègent la solitude et l'isolement, et le temps altéré, sans fin (Jean Zay : « je suis entouré d'éternité ») peuvent faire l'objet d'un travail d'écriture et/ou de recherche.

Photographie de l'intérieur de
la maison d'arrêt de Riom. Coll.
personnelle de Laurent Véray.



Cinéma (option et spécialité) - Lycée



I/ L'inscription du film dans les programmes de cinéma au Lycée

1. Les programmes

- **Option cinéma audio-visuel en seconde générale et technologique** (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) : sur les thématiques « Rire, pleurer, avoir peur au cinéma : Émotion(s) », « le personnage de cinéma (motifs et représentations) », « l'écriture du plan », effets spéciaux (histoire(s) et techniques) », « les métiers du cinéma (Économie(s)) »
- **Option cinéma audio-visuel en première des voies générale et technologique** (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) : sur les thématiques « fiction et récits », « cinéma et nouvelles écritures »
- **Option cinéma audio-visuel en terminale des voies générale et technologique** (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) : sur les thématiques « l'engagement critique (Émotion(s)) », « Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran (motifs et représentation, Écritures), « cinémas indépendants (Histoires et techniques, économies) »
- **Spécialité cinéma audio-visuel en première de la voie générale** (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) : sur les thématiques « les genres cinématographiques, de la production à la réception », « être auteur, de l'écriture de scénario au final cut »
- **Spécialité cinéma audio-visuel en terminale générale** (BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019) : sur les thématiques « réceptions et publics (Émotions) », « un cinéaste au travail »

2. Commentaires

- Le film Haute solitude aborde les liens entre l'histoire et l'expérience intime, dans un genre qui mêle le documentaire historique à la création cinématographique. Il est construit à partir d'un ensemble très riche d'archives : des écrits de prison, la correspondance et le journal intimes, les photographies d'un cadre familial singulier. Il permet de découvrir non seulement l'homme politique mais aussi l'homme que fut Jean Zay dans sa vie privée, dans le huis-clos de sa cellule de prison où il cherche à donner un sens à sa détention.
- **En seconde**, le film peut conduire l'élève à expliquer ses émotions de spectateur, à analyser un plan ou une brève séquence en repérant l'écriture du plan, à s'intéresser aux effets spéciaux.
- **En première et terminale – option et spécialité cinéma audio-visuel** : Le film peut permettre de travailler sur les choix et l'engagement critique du réalisateur, comprendre le processus de création d'un film du cinéma indépendant (production, diffusion, style...), analyser de manière fine une séquence.
- **En terminale spécialité cinéma audio-visuel**, l'accent peut être mis davantage sur le cinéaste au travail : les choix du réalisateur vis-à-vis du cinéma de genre (documentaire, sujet historique, film biographique, film de prison) et considérer la cellule de prison comme espace-temps d'une expérience personnelle et l'introspection réalisée par Jean Zay.

II/ L'analyse du film

A. Filmer aujourd'hui l'enfermement de Jean Zay de 1940 à 1944

1. Pour chaque photogramme, quelles sont, d'après vous, les raisons pour lesquelles le réalisateur a choisi ces prises de vues ? Quels aspects de la détention permettent-ils de mettre en valeur ?



Photogrammes du film *Haute solitude*

2. Ce photogramme montre que le réalisateur a aussi tourné des plans avec une camera super 8 mm : pourquoi ce choix, d'après vous ?



Photogramme du film *Haute solitude*

3. Le retour sur soi

1^{er} extrait : Analyse de séquence : 1:23:04 – 1:25:08

Photogrammes :



Photogrammes du film *Haute solitude*

Transcription :

« Presque chaque nuit, le vrombissement des avions nous réveille. Ce sont des escadrilles anglaises qui vont bombarder l'Allemagne ou l'Italie.

Le poids de la solitude s'accroît avec le soir et la nuit est couleur de détresse. Assombrie par les hautes murailles qui l'encaissent, ma cellule commence tôt un crépuscule interminable.

Le prisonnier qui doit vivre des années entre quatre murs ne peut échapper au dilemme : se laisser écraser par l'idée et la sensation du temps. En subir l'obsession grandissante chaque jour plus douloureuse ou bien le dominer, le vaincre, l'abolir. Être le vainqueur du temps ou son vaincu, la prison ne permet que ces deux extrêmes. Ce n'est qu'en prison que l'on comprend Proust. La leçon de Proust, la prison en rend l'accès facile parce qu'elle nous ôte de force à tout ce que notre volonté ne quitterait pas sans combat qu'elle nous impose toutes les conditions de l'expérience parfaite. Comme si elle nous plaçait sous la cloche d'une machine à faire le vide. Proust n'a pas été prisonnier, mais il a été malade et solitaire cloué sur un lit, ce qui y ressemble beaucoup. Nul que lui ne nous a mieux fait connaître l'ami mystérieux des jours de malheur : notre âme. Il nous a prouvé qu'il n'est pas de rendez-vous plus urgent, plus capital, que celui que nous avons avec nous-mêmes. »

1. Quelle est l'atmosphère particulière de la nuit en prison ? Relever les mots de Jean Zay qui l'illustrent ? Comment le son l'accentue ?

2. Analyser la séquence en soulignant comment elle permet de percevoir l'expérience de soi en prison.

B. Donner à voir et à entendre Jean Zay en prison**2^e extrait : Analyse de séquence : extrait de 1:19:47 à 1:20:55**Transcription de la voix-off :

« Mardi 21 septembre 1943, cher Marcel Abraham, Cher ami, Vos lettres sont rendues maintenant doublement précieuses par l'isolement accru dans lequel je me trouve placé, ainsi qu'il sera dit plus loin. Nous avons donc appris avec satisfaction que tout allait bien de votre côté, que vous restiez tous quatre laborieux et patients, vous préparant à affronter un nouvel hiver, car je crois qu'il faudra le subir. Mais les conditions météorologiques sont telles qu'il pourrait bien s'agir d'un hiver court. »

Photogrammes :Photogrammes du film *Haute solitude*

1. Pas de commentaires complémentaires, d'interventions de spécialistes, le parti-pris du réalisateur est de laisser la parole à Jean Zay. De quelles sources proviennent les mots de la voix-off ?
2. Qu'apporte à cette séquence la répétition du thème musical qui débute l'extrait ?
3. Les images sont en noir et blanc, et en couleurs. Pourquoi ?
4. Comment le réalisateur intègre-t-il la photographie d'archive ?
5. Analyser la séquence en insistant sur les choix de montage du son et de l'image et plus globalement les intentions du réalisateur.

C. Le crépuscule

3^e extrait : Analyse de séquence 1:32:13 à 1:33:53

Photogrammes :



Photogrammes du film *Haute solitude*

1. Quels éléments constituent la bande son ?
2. Repérer quelques uns des effets spéciaux utilisés. Caractériser le montage de ces images à effets spéciaux ?
3. Analyser la séquence en étudiant les intentions du réalisateur pour rendre compte de la fin de la détention de Jean Zay.

III/ Prolongements

A. Réalisation autour de la panthéonisation de Jean Zay :

- Réaliser une note d'intention d'une séquence, éventuellement le tournage et le montage.
- Consignes : intégrer des archives ayant trait à l'événement.

B. S'entraîner à l'épreuve du baccalauréat - spécialité cinéma : « un cinéaste au travail »

Sujet Essai : Dans quelle mesure le réalisateur Laurent Véray propose-t-il un essai documentaire ?

À partir de votre connaissance du film, du questionnaire associé « Un cinéaste au travail » et de l'exploitation des documents ci-joints, vous répondrez au sujet de manière précise et argumentée.

Document 1 : Extraits d'un entretien avec Laurent Véray, *FloriLettres*, Fondation la Poste, mai 2025 :

« Mon ambition, en faisant ce film, n'était pas de faire un biopic, ni de relater avec précision la carrière politique de Jean Zay, mais de donner à entendre et à voir ce qu'il a écrit pendant son emprisonnement à Clermont-Ferrand, Marseille et Riom. Une incarcération longue qui devient pour lui une extraordinaire source de méditation et de création par l'écriture. Ce qui nous ramène tout de même à sa carrière, puisqu'il en parle dans ses textes, mais d'une façon différente, plus méditative pourrait-on dire. Aussi voyons-nous l'homme qu'il était, ses idées, ses pensées, ses réflexions sur toutes sortes de sujets.

Le cinéma offre la possibilité d'une autre approche de l'histoire que celle qu'on trouve dans les livres académiques. Une approche davantage fondée sur les affects, les émotions, la mémoire et l'inconscient. Or il y a deux choses qui m'intéressaient tout particulièrement dans ce projet, mais aussi d'une manière générale dans la pratique du documentaire historique. La première, c'est l'endroit où l'histoire personnelle, intime, familiale, se connecte à la grande histoire. La seconde, c'est de réfléchir à la façon de concevoir un film à partir de la matière qui reste, des traces qui subsistent de cette histoire. En l'occurrence ici les textes et les images fixes ou animées. [...] Les enjeux du film se situent donc entre l'intime et le politique, la vie publique et la vie privée. Deux espaces rarement traités ensemble, mais que Haute solitude tente de croiser dans un dispositif cinématographique en forme de huis clos. En résumé, le film est une sorte de portrait de « Jean Zay par Jean Zay, en prison »

Document 2 : Extrait de Frédéric Wiseman, « le montage, une conversation à quatre voix », *Images documentaires*, n° 17, 1994.

« Tout documentaire, qu'il soit de moi ou de quelqu'un d'autre et quel que soit son style, est arbitraire, orienté, partiel, condensé et subjectif. Comme chacun de ses cousins du domaine de la fiction, il est le fruit du choix : le choix du sujet, du lieu, des gens, des angles de prise de vue, de la durée du tournage, des scènes à tourner ou à mettre, des éléments de transition et des plans de situation. »

Document 3 : Extrait d'un entretien avec Thomas Schmitt, producteur du film *Haute solitude*, FloriLettres, Fondation la Poste, mai 2025 :

« Nous ne voulions pas d'un film qui dise juste : « Voyez comme Jean Zay a été un grand homme ! » Nous voulions faire entendre sa pensée, ses mots, et d'une certaine manière le faire revivre à un moment de sa vie où on a tenté de « l'invisibiliser » en le mettant en prison. C'est le propre du cinéma que de pouvoir rendre vie par l'image à ce qui n'est plus et/ou à ce qui a été caché. [...] Il ne faut pas combler le manque, l'absence, de manière trop massive, mais suggérer afin que le spectateur construise ses images intérieures, soit actif, en restant respectueux de l'histoire et de ses archives ».

Document 4 : photogrammes du film *Haute solitude*



Photogrammes du film *Haute solitude*

4- REPÈRES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES

6 août 1904 : Naissance de Jean Zay à Orléans. Son père, Léon Zay, juif républicain, est rédacteur en chef du quotidien radical, *Le Progrès du Loiret*. Sa mère, Alice, institutrice, descend d'une lignée protestante.

1914-1918 : Alors que son père est mobilisé, son goût pour l'écriture pousse Jean Zay à rédiger sur des cahiers d'écolier un quotidien illustré, *Le Familier*.

1922 : Élève du lycée Pothier d'Orléans, il obtient le prix de composition française du Concours général.

1923 : Après son baccalauréat, il commence des études de droit et une activité de journaliste au *Progrès du Loiret*.

1925 : Jean Zay adhère au parti radical et fonde avec des amis une revue littéraire, *le Grenier*.

1926 : Il est initié à la loge maçonnique Étienne Dolet, du Grand Orient, la loge de son père.

1928 : Avocat au barreau d'Orléans, Jean Zay se fait volontiers le défenseur des syndicats, des associations et des petites gens. Il ressuscite la section orléanaise des Jeunesses laïques et républicaine, et crée des sections dans tout le département.

1931 : Il épouse Madeleine Dreux au temple.

1932 : Victoire du Cartel des gauches aux législatives. À 27 ans, Jean Zay est élu député radical du Loiret.

1935 : Rapporteur au Congrès du parti radical, il joue un rôle déterminant dans le ralliement de sa famille politique au Front populaire.

1936 : Jean Zay devient sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement de transition d'Albert Sarraut. Après la victoire aux législatives du Front populaire et la nomination de Léon Blum, le leader socialiste, à la tête du gouvernement, Jean Zay devient ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Il n'a pas encore 32 ans.

1937 : Jean Zay présente à la Chambre un important projet de réforme de l'enseignement qui est rejeté. Il parvient cependant à faire bouger les lignes, par exemple en développant le sport à l'école et à l'université, et en favorisant des moyens pédagogiques nouveaux (radio scolaire, cinéma éducatif).

1938 : Malgré la chute du gouvernement Blum en juin 1937, Jean Zay reste à son ministère. Il poursuit sa réforme par des arrêtés, en unifiant notamment les programmes du premier cycle du second degré et ceux du primaire supérieur. De plus, il crée un grand festival international de cinéma à Cannes, destiné à concurrencer la Biennale de Venise devenue vitrine de la propagande du régime fasciste italien. Opposé aux accords de Munich, Jean Zay reste au gouvernement pour faire contrepoids aux partisans des arrangements avec Hitler et défendre une politique de fermeté.

2 septembre 1939 : Jean Zay démissionne de ses fonctions politiques pour rejoindre l'armée française, avec le grade de sous-lieutenant au train de la 4^e armée.

20 juin 1940 : Opposé à l'armistice voulu par le maréchal Pétain, Jean Zay embarque, ainsi que 27 autres parlementaires, sur le Massilia à Bordeaux dans l'espoir d'installer un nouveau gouvernement en Afrique du Nord pour poursuivre la guerre.

16 août 1940 : Arrestation à Rabat au Maroc.

4 octobre 1940 : Après avoir été ramené en France, il est incarcéré à la prison militaire de Clermont-Ferrand. Malgré la défense de son avocat Alexandre Varenne, il est jugé et condamné par le tribunal militaire de cette ville à la déportation à perpétuité à l'île du Diable. Cette peine, inexécutable en temps de guerre, est transformée en incarcération en métropole. Pendant deux mois, il écrit de nombreuses lettres à sa famille.

Du 4 décembre 1940 au 7 janvier 1941 : Détenu sous le régime des droits communs du Haut-Fort Saint-Nicolas à Marseille, Jean Zay est placé dans le quartier des condamnés à mort.

À partir du 5 décembre 1940 : Il commence à noter sur son carnet, en quelques lignes, sans artifice littéraire, les événements principaux de ses journées, ainsi que son état d'esprit.

8 janvier 1941 : Transféré à la maison d'arrêt de Riom pour y être incarcéré, il bénéficie du régime des prisonniers politiques. Ce qui lui permet de lire journaux et livres, d'écrire et de recevoir de longues visites dans sa cellule.



Portrait de Jean Zay à son bureau de ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts en 1936. Fonds Jean Zay, coll. Archives nationales.

30 mai 1941 : Madeleine Zay et ses deux filles, Catherine (5 ans) et Hélène (8 mois), arrivent à Riom.

Février-mars 1942 : Au moment du procès de Riom (voulu par le régime de Vichy et l'occupant nazi contre la Troisième République), internement à la maison d'arrêt de la ville de Léon Blum, Édouard Daladier, Georges Mandel, Paul Reynaud et du général Maurice Gamelin, accusés par Pétain d'être « responsables de la défaite de 1940 ». Jean Zay les côtoie sans pouvoir parler directement avec eux.

11 novembre 1942 : Occupation de la zone sud par les Allemands.

Mars 1943 : On retire à Jean Zay sa radio.

3 septembre 1943 : Évasion du général Jean de Lattre de Tassigny de la maison d'arrêt de Riom.

29 septembre 1943 : La durée des visites à Jean Zay est réduite à 3h par jour, en présence de ses gardiens, et le régime auquel il est soumis s'aggrave.

25 avril 1944 : La dictature de Vichy, aux abois, le fait passer sous le statut des droits communs, le privant définitivement des journaux et de la présence de sa famille.

20 juin 1944 : Trois miliciens venus chercher Jean Zay à Riom, pour officiellement le transférer à la prison de Melun, l'assassinent dans un bois, au lieu-dit du Puits du diable, à Molles dans l'Allier, sur la route de Cusset. Pour que son cadavre ne soit pas identifié, il est déshabillé et jeté dans une crevasse. Les miliciens lancent des grenades pour provoquer des éboulis. Le corps de Jean Zay ne sera retrouvé par hasard, avec deux autres cadavres, qu'en 1946 avant d'être enterré dans le cimetière de Cusset. Ce n'est qu'en 1948 qu'il sera identifié et transféré au grand cimetière d'Orléans.

27 mai 2015 : Le président de la République François Hollande fait entrer au Panthéon Germaine Tillon, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay.

**5- QUELQUES AVIS
D'HISTORIENS ET
CRITIQUES DE CINÉMA
SUR *HAUTE SOLITUDE***

« Laurent Véray est un historien du cinéma mais c'est aussi et d'abord un grand cinéphile. Nous sommes donc ici devant un "documentaire" qui est, du début à la fin, une œuvre d'art. Au reste il est ainsi en résonance avec son objet puisque – ce film le montre bien – la confrontation avec la violence et le tragique de la guerre a fait de Jean Zay un écrivain ».

Pascal Ory
Historien et membre de l'Académie française

« Ce film est de belle tenue. Il restitue le destin d'un homme de haute dignité, embastillé par l'ignominie d'un régime né sous la botte de l'envahisseur. Et tout en lui rendant hommage à bon escient, l'œuvre nous parle surtout de la prison, avec des images et des sons qui donnent à cette évocation une touchante efficacité. Il me semble qu'elle peut constituer une base pour de riches discussions et informations à destination d'un jeune public, celui que la connaissance de l'Histoire doit diriger plus que jamais vers un civisme efficace et de justes aspirations démocratiques ».

Jean-Noël Jeanneney
Historien, ancien directeur de la BnF

« *Haute solitude* propose un balancement subtil entre passé et présent par enlacements d'espaces et de temps. Grâce à sa forme originale, le spectateur navigue dans le temps, ancré dans le présent d'un dispositif cinématographique, retrouvant l'histoire, les pensées de Jean Zay, ses proches, tandis que le récit, construit comme une vision intérieure, propose un feuilletage progressif de sensations et de souvenirs. Le film permet ainsi de dépasser l'image attendue d'un nom devenu icône nationale, pour révéler le plus profond de l'intimité d'un homme ».

Antoine de Baecque
Historien et critique de cinéma

« Laurent Véray a trouvé, avec les ressources du cinéma, une manière d'approcher ce qui est si beau et si singulier dans le livre de Jean Zay, *Souvenirs et solitude*. Le film conjugue lui aussi cette façon d'être à la fois si précis et concret et habité par une méditation profonde, pour traverser du même mouvement une épreuve personnelle extrême et une tragédie historique. J'espère que *Haute solitude* aura une belle existence, en particulier sur de grands écrans, qui est sa destination naturelle ».

Jean-Michel Frodon
Journaliste et critique de cinéma

6- POUR ALLER PLUS LOIN

- Pierre Allorant et Olivier Loubes (édition établie et présentée par), *Jean Zay. Jeunesse de la République*, Paris, Bouquin éditions, 2024.
- Gérard Boulanger, *L'affaire Jean Zay. La République assassinée*, Paris, Calmann-Lévy, 2013.
- Laurent Joly (sous la direction de), *Vichy. Histoire d'une dictature 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2025.
- Olivier Loubes, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Olivier Loubes, *Cannes 1939. Le festival qui n'a pas eu lieu*, Paris, Armand Colin, 2016.
- Pascal Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, CNRS éditions, 2016.
- Michelle Perrot, *Punir et comprendre. Entretiens avec Frédéric Chauvaud*, Presses universitaires de Rennes, 2023.
- Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Paris, Belin, 2010.
- Jean Zay, *Écrits de prison 1940-1944*, Paris, Belin, 2014.
- Jean Zay, *La bague sans doigt*, Édition Le Mail, 2022.

Pierre Allorant est professeur et doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université d'Orléans, politologue et auteur de nombreux ouvrages, président de l'association des Amis de Jean Zay.

Olivier Loubes, historien de l'enseignement et de la société française, est professeur de chaire supérieure au lycée public Saint-Sernin de Toulouse.

Aline Fryszman est professeure agrégée d'histoire en CPGE au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, chargée de cours d'histoire à l'université Clermont-Auvergne.

Bertrand Belvalette est professeur d'histoire-géographie au lycée d'Albert dans la Somme ; il a été responsable du Service éducatif de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne de 2001 à 2008.